



International Coffee Organization
Organización Internacional del Café
Organização Internacional do Café
Organisation Internationale du Café

ICC 101-2

19 septembre 2008
Original : anglais

F

Rapport

Conseil international du Café
101^e session
22 – 26 septembre 2008
Londres, Angleterre

**Résumé des rapports de situation soumis par
les Agences d'exécution de projet (AEP) sur
les projets en cours de mise en œuvre**

Contexte

L'OIC, en tant qu'organe de contrôle des projets sur le café du Fonds commun pour les produits de base (FCPB), participe au suivi de la mise en œuvre des projets, notamment l'examen de la réalisation des objectifs, l'identification des contraintes et la vérification des dépenses. Le présent document contient le résumé en français des rapports de situation sur les projets mettant en jeu des pays francophones. Le rapport complet en anglais est disponible sur demande auprès du Secrétariat.

Annexe VII : Exploitation du potentiel du café Robusta gourmet au Gabon et au Togo – CFC/ICO/42 (AEP : CABI)

Annexe VIII : Accroissement de la résistance du café à la rouille des feuilles et autres maladies en Inde et dans quatre pays africains – CFC/ICO/40 (AEP : CABI)

Annexe IX : Accès au financement pour la mise en valeur de cultures de diversification dans les régions de caféiculture – CFC/ICO/30 (AEP : FGCCC/OCIBU)

Mesure à prendre

Le Conseil est invité à prendre note de ce document.

**EXPLOITATION DU POTENTIEL DU CAFE ROBUSTA GOURMET
AU GABON ET AU TOGO
(CFC/ICO/42)**

- 1. Période couverte par le rapport : novembre 2007 – juin 2008**
- 2. Etat d'avancement des éléments du projet mis en œuvre pendant la période considérée**

Le projet sur le café gourmet coffee au Gabon et au Togo vise à améliorer la qualité du café produit au moyen de l'amélioration des méthodes d'entretien, de cueillette et de transformation dans le but de commercialiser du Robusta de qualité sur les marchés du café gourmet. Plusieurs activités ont été menées à bien pendant les six premiers mois du projet.

Des études préliminaires ont été faites au Togo en mai 2008 pour recueillir des informations sur les caractéristiques socioéconomiques des exploitants ciblés par le projet ainsi que sur leurs pratiques en matière de production, transformation et commercialisation. Ces renseignements serviront de point de référence pour le suivi de l'évolution du statut socioéconomique des bénéficiaires du projet ainsi que de l'impact du projet sur l'amélioration des méthodes de production, de transformation et de commercialisation. Vingt-cinq pour cent des exploitants participant au projet seront sondés. En ce qui concerne le Gabon, il n'existe pas de petits exploitants dans les régions concernées par le projet. La première activité des Caisses de stabilisation et de péréquation (Caistab) a donc été de recruter des exploitants potentiels pour reprendre les anciennes plantations nationales une fois que celles-ci auront été régénérées.

Un autre aspect du projet prévu pour les six premiers mois était de recenser les secteurs appropriés pour mener des activités pilotes du projet. Cette localisation a été faite dans les deux pays. S'agissant du Togo, quatre zones ont été identifiées, à savoir, Montagne Klotodayes, Kpélé – Amou, Plateau d'Akposso et Akébou. S'agissant des groupes participant au projet, la priorité a été donnée aux exploitants regroupés au sein d'associations. Quelques exploitants individuels ont également été inclus de façon à fournir des données complémentaires qui serviront à comparer les deux systèmes. Des campagnes de sensibilisation ont ensuite été organisées dans six secteurs couvrant les quatre zones. Un total de 262 exploitants ont été touchés pendant la campagne. A l'issue des réunions de sensibilisation, 500 exploitants ont été identifiés et 12 sites de démonstration choisis.

Le crédit est une contrainte importante de la production de Robusta gourmet par les petits caféiculteurs du Gabon et du Togo. Cela étant, le projet ne prévoit pas d'appui direct en la matière dans la mesure où les agences de mise en œuvre sont censées assurer ce service. Des mécanismes de crédit pour les exploitants ont commencé à être mis en place au Gabon et au Togo. En ce qui concerne le Gabon, les Caistab se sont engagées à fournir gratuitement tous

les intrants nécessaires pour régénérer les plantations jusqu'à ce qu'elles commencent à être économiquement viables. L'institution fournira également le matériel nécessaire au succès du projet. Cette décision a été prise eu égard aux conditions actuelles des plantations du pays et à la nécessité de gagner la confiance des producteurs pour qu'ils reprennent la production de café. S'agissant du Togo, le Comité de coordination pour les filières café et cacao (CCFCC) a pris des mesures pour financer les achats d'engrais et d'insecticides sur la base de prêts. Les modalités de recouvrement des prêts sont toujours en discussion.

La formation des formateurs a pour objectif de dispenser aux vulgarisateurs et autres formateurs des connaissances sur les bonnes pratiques culturales et de transformation, y compris l'élagage, le désherbage, le paillage, l'emploi des engrais et pesticides, le traitement post-récolte, la transformation, la traçabilité, l'entreposage et la manutention pendant le transport. Cette activité a été commencée au Togo où du personnel du CCFCC et les exploitants formateurs ont été formés aux méthodes appropriées de cueillette et de séchage du café. Cette activité a également nécessité l'élaboration participative des cours et du calendrier de formation compte tenu des activités saisonnières. Le Gabon a débuté cette activité en dispensant une formation à son personnel clé chargé de la régénération avant le lancement du projet. Une formation supplémentaire sur les pratiques de transformation et d'agronomie est prévue pour le troisième trimestre de l'année, en fonction des activités saisonnières de cette période.

La disponibilité de jeunes plants de variétés améliorées est l'un des facteurs clés qui déterminera la réussite de la régénération au Gabon et au Togo. Les jardins mères existants de Kpalime (Togo) ont été nettoyés et sept clones améliorés ont été identifiés pour produire des gourmands qui serviront à élever des jeunes plants. Un total de 11 400 boutures sont déjà présentes dans les châssis d'élevage. En ce qui concerne le Gabon, aucune variété améliorée n'existe dans le pays. Par conséquent, le programme de régénération dépend des variétés élaborées dans d'autres pays, particulièrement en Côte d'Ivoire et au Cameroun. Des quantités importantes de semences ont été importées de Côte d'Ivoire pour germer dans des pépinières installées dans les régions clés de régénération.

Les parcelles témoins sont un élément important de la formation des exploitants de cultures pérennes comme le café. Pour assurer le succès des sites témoins, chaque parcelle témoin ne devrait pas recevoir plus de 30 exploitants. La mise en place des parcelles témoins a commencé au Togo afin de montrer aux exploitants participant au projet les bonnes pratiques agronomiques. Douze parcelles témoins de 0,5 hectare ont été identifiées à cet effet.

3. Effets sociaux et environnementaux de la mise en œuvre du projet

Le projet n'a pas encore produit la totalité de son impact sur les familles et l'environnement. Cela étant, on estime qu'il permettra aux exploitants disposant des compétences et des connaissances nécessaires de produire du café de façon plus durable (activité 1.5) et d'avoir un impact positif sur l'environnement.

4. Planification préalable de la mise en œuvre du projet

Le principal défi des mois à venir sera d'acquérir et de mettre en place les installations de transformation appropriées à l'intention des exploitants. La formation à la transformation et à la manutention du café devra être intensifiée pour assurer une bonne utilisation du matériel. La production de jeunes plants destinés à être plantés en champ pendant la saison des pluies de 2009 est un autre défi. La création de laboratoires de dégustation et la formation des dégustateurs seront également des activités importantes. La première récolte de café du projet étant attendue pour le début 2009, les activités de commercialisation seront très peu nombreuses avant le deuxième semestre de 2008. Cela étant, des discussions avec des acheteurs potentiels de café gourmet devront être engagées avant la fin 2008 pour assurer qu'aussi peu de problèmes que possible soient rencontrés après la récolte et la transformation du café.

5. Enseignements tirés (le cas échéant)

Aucun pour la période considérée.

6. Conclusions et recommandations :

En dépit de la lenteur du démarrage au Gabon et au Togo, le projet est en voie de réaliser la plupart des activités prévues pour la première année. Il sera toutefois nécessaire de procéder à plusieurs ajustements budgétaires pour tenir compte des éléments et des activités qui soit ont été omis dans le budget soit ont reçu une enveloppe budgétaire insuffisante, par exemple l'omission des engrais en tant qu'important intrant pour le Robusta gourmet et la nécessité de rénover le matériel de transformation existant mais délabré au Gabon et au Togo.

**ACCROISSEMENT DE LA RÉSISTANCE DU CAFÉ
À LA ROUILLE DES FEUILLES ET AUTRES MALADIES
EN INDE ET DANS QUATRE PAYS AFRICAINS
(CFC/ICO/40)**

Période couverte par le rapport : janvier à juin 2008.

La plupart des activités prévues pendant la période ont bien commencé en dépit du retard dans le lancement du projet. Le projet a été officiellement lancé en avril 2008. Les plans de travail et les budgets du projet ont été examinés pendant l'atelier de lancement qui s'est tenu en Inde. Il a été décidé que les plans de travail et les budgets de chaque pays seraient approuvés par des comités directeurs qui ont été constitués ultérieurement dans chaque pays. Les comités directeurs de tous les pays, sauf l'Inde, se sont réunis. Cela étant, dans certains pays les réunions des comités directeurs se sont tenues en même temps que le lancement national du projet comme au Kenya, en Ouganda et au Rwanda. Le comité directeur du Zimbabwe a tenu sa réunion séparément du lancement du projet qui a été effectué le 5 août. L'achat des véhicules du projet a également été l'une des activités de la période considérée. Des progrès sensibles ont été faits par tous les pays participants.

La plupart des activités prévues pour chaque composante ont été lancées et certaines se poursuivent aux 3^e et 4^e trimestres. L'analyse des parties prenantes a été lancée dans tous les pays, la mobilisation des parties prenantes a commencé pratiquement dans tous les pays avec la réunion des comités directeurs. Dans tous les pays, l'identification du matériel génétique localement disponible pour les essais et l'introduction de matériel génétique nouveau en provenance de l'Inde ont été menées à bien. Des semences de matériel local et importé ont été plantées en pépinières. Elles évoluent de façon positive et devraient être prêtes à être incorporées dans des essais sur le terrain et en station. Toutefois, une sélection provenant de l'Inde n'a pas été retrouvée dans le système de quarantaine en Ouganda. Les lignes seront réimportées de l'Inde en octobre. De surcroît, les sites des pépinières ont déjà été identifiés pour mettre en place les jardins mères au cas où la résistance potentielle du matériel serait confirmée dans chaque pays participant.

Les stratégies de conservation ont été notamment de rénover les collections existantes de café en jardin et de nouvelles collections de café seront incorporées pendant l'année au fur et à mesure que des sélections importées seront transplantées. Les protocoles de détermination des contraintes à la conservation durable sont en cours d'élaboration. Des enquêtes biologiques sont en cours au Rwanda, en Inde et au Kenya.

La coordination du projet a compris notamment des visites dans les pays et institutions participants afin de superviser et de faciliter la mise en œuvre des activités du projet. Il s'est agi de prendre part au lancement de certaines activités, de prodiguer des conseils sur les procédures de mise en œuvre, d'élaborer des méthodes de mise en œuvre d'activités et de

diriger la formation comme ce fut le cas pour les comptables au Rwanda et au Kenya. Certains comptables du projet n'ayant pas assisté à la conférence de lancement, CABI Africa a organisé des sessions afin que tous les comptables soient familiarisés avec les procédures d'établissement des rapports du FCPB et pour que les fonds soient utilisés dans le cadre des activités, comme prescrit dans le manuel de procédures financières.

Pendant la période considérée le total des dépenses s'est élevé à US\$196 625,56 entre mars et juin 2008. Le projet a été lancé en Inde, Chikmagalur et tous les partenaires, y compris le FCPB et l'OIC ont participé à la conférence. Le début s'est fait lentement en raison des formalités d'établissement du projet mais nous comptons que les activités vont s'accélérer au cours du prochain trimestre dans la mesure où la plupart des institutions participantes ont maintenant remplies les formalités. L'AEP a transféré US\$350 000 au titre d'allocations autorisées à toutes les institutions participantes.

Les principales activités prévues pour la prochaine période sont l'élevage de jeunes plants de matériel résistant en provenance de l'Inde et des pays participants, la préparation, les essais sur le terrain et en station, la mobilisation des caféiculteurs, la poursuite de l'analyse des parties prenantes dans les pays où elle n'a pas été faite, l'application des stratégies de communication, la détermination de la variété de rouille du café, la poursuite des enquêtes biologiques et socioéconomiques et la coordination du projet.

En conclusion, les activités dans tous les pays se poursuivent conformément au calendrier, de légers retards étant enregistrés dans l'achat des véhicules du projet qui devrait être terminé à la fin de l'année. Un atelier de planification a été prévu pour les 1 et 2 décembre 2008 où les activités de 2008 et la planification des activités et des budgets pour 2009 seront examinées.

**ACCÈS AU FINANCEMENT POUR LA MISE EN VALEUR DE
CULTURES DE DIVERSIFICATION DANS LES RÉGIONS DE CAFÉICULTURE**

CFC/ICO/30

1. Période couverte par le rapport : janvier- août 2008

2. État d'avancement du projet

Élément 1 : Évaluation des caféiculteurs participants et de leurs besoins

| Activités principales | Objectifs | État actuel | Observations |
|--|--|--|---|
| Activité 1.1 | | | |
| Enquête des institutions participantes sur les caféiculteurs | Sélectionner les sites du projet, sensibiliser les caféiculteurs des sites du projet, effectuer une étude socioéconomique dans certaines zones du projet | Au Burundi, 12 stations de lavage et 4 zones de projet ont été sélectionnées pour le projet. Des visites de terrain et de sensibilisation ont été effectuées et les critères de sélection des participants ont été définis. En Côte d'Ivoire, trois grandes régions productrices ont été sélectionnées. 11 villages ont été sélectionnés comme centres du projet. Chaque centre ou site du projet regroupe 5 à 7 villages. Des visites sur le terrain ont été effectuées avec la participation du représentant de l'OIC afin de sensibiliser et d'informer les autorités administratives et les caféiculteurs des régions sélectionnées. Le cadre de référence d'une étude socioéconomique a été préparé et le consultant nommé. | Les sites du projet ont été sélectionnés et les exploitants informés Activité en cours |
| Activités 1.2 et 1.3 | | | |
| Identifier les sources locales d'information et les données bancaires existantes pouvant constituer la base d'une information fiable sur les exploitants et se réunir avec les exploitants des zones géographiques définies pour vérifier les informations recueillies par l'enquête | Constitution d'une base de données sur les caféiculteurs | Les questionnaires sur l'identification des exploitants ont été préparés. Des visites sur le terrain ont été organisées et d'autres visites sont prévues avec le socioéconomiste. Des réunions avec d'autres institutions ont eu lieu au Burundi et en Côte d'Ivoire. | En cours |

| Activité 4 | | | |
|---|---|--|---|
| Organiser des réunions consultatives avec tous les exploitants sélectionnés et les autres parties prenantes dans l'objectif d'obtenir et de consolider les informations en retour communiquées par les institutions participant au projet | Sélection des exploitants participants. Mise en place d'un mémorandum d'accord avec les institutions participantes | Au Burundi, 990 caféiculteurs de 92 sites et 12 stations de lavage avoisinantes ont été sélectionnés. - Le cadre de référence du mémorandum d'accord avec les institutions participantes est en cours de préparation. - En Côte d'Ivoire, des réunions avec les institutions participantes ont eu lieu. Les cadres de référence des mémorandum d'accord sont en cours d'examen par ces institutions. Des discussions sont également en cours sur l'assistance technique et les incidences financières de leur collaboration au projet. | Activité en cours Les exploitants participants n'ont pas encore été sélectionnés |

Élément 2 : Mise en place d'une structure appropriée et durable de prêts à la diversification à l'intention des paysans

| Principales activités | Objectifs | État actuel | Observations |
|--|--|--|---------------------|
| Activité 2.1 | | | |
| Étudier la structure passée et actuelle du crédit agricole | Rapport complet sur les expériences passées et l'état actuel du crédit agricole dans les pays participants | Au Burundi, le cadre de référence de l'étude a été préparé et le processus d'appel d'offres a été lancé En Côte d'Ivoire, le cadre de référence a été préparé et un consultant a été nommé après une procédure d'appel d'offres à laquelle 20 consultants ont répondu | En cours |
| Activité 2.2 | | | |
| Élaborer un système efficace de crédit agricole pour mise en œuvre dans le cadre du projet | Système éprouvé de crédit renouvelable portant sur les activités de diversification des paysans | Au Burundi, le cadre de référence de l'étude a été préparé et le processus d'appel d'offres a été lancé En Côte d'Ivoire, le cadre de référence de l'étude a été préparé et le processus d'appel d'offres a permis de sélectionner un consultant à partir de 12 offres. | Activité en cours |

Élément 7 : Coordination, supervision et suivi du projet

| Principales activités | Objectifs | État actuel | Observations |
|--|--|--|----------------------------------|
| Activité 7.1 | | | |
| Sélection du Conseiller technique en chef et de son adjoint | Faciliter la mise en œuvre du projet | Le Conseiller technique en chef a été nommé en février 2008 et posté en Côte d'Ivoire et son adjoint a été nommé et posté au Burundi | Processus de recrutement terminé |
| Activité 7.2 | | | |
| Fournir un soutien technique pour une coordination efficace du projet au plan national | Mise en place d'un personnel local de projet compétent Création du comité directeur de projet | Les coordinateurs de projet et le restant du personnel ont été nommés dans les deux pays Le comité directeur de projet a été créé en mars en Côte d'Ivoire et en avril au Burundi | Terminé |

| | | | |
|--|---|---|----------|
| Activité 7.3 | | | |
| Renforcer la capacité locale à coordonner les activités du projet | Acquérir les bureaux et le matériel de bureau nécessaires au projet | Les bureaux et le matériel de bureau sont disponibles (3 imprimantes PC, 2 photocopieuses et 2 scanners. 2 véhicules ont été achetés pour la Côte d'Ivoire et le Burundi. En Côte d'Ivoire, les variations du taux de change dollar EU/ franc CFA ont retardé l'achat d'un deuxième véhicule. | Terminé |
| Activité 7.4 | | | |
| Préparer un plan de travail et un budget annuels | Activités et budget annuels | Les activités et le budget annuels ont été préparés et soumis au FCPB en février 2008. En juillet 2008, compte tenu de certaines contraintes de mise en œuvre du projet, un budget révisé pour 2008 a été communiqué à l'OIC et au FCPB pour approbation. | Terminé |
| Activité 7.5 | | | |
| Suivre étroitement la mise en œuvre du projet | Préparer des dispositions pour une mise en œuvre efficace du projet dans les deux pays. Lancer le projet | L'accord de mise en œuvre de projet a été signé par l'AEP et l'OCIBU (Burundi) en février 2008. Le projet a été lancé en mars 2008 au Burundi et en avril 2008 en Côte d'Ivoire avec la participation du FCPB et la visite de l'OIC dans les zones sélectionnées pour le projet, en mars au Burundi et en avril 2008 en Côte d'Ivoire | Terminé |
| Activité 7.6 | | | |
| Supervision annuelle par l'OIC | Évaluer les activités de projet et faire des recommandations | Alors qu'il était en congé dans les foyers en Côte d'Ivoire, l'Economiste principal de l'OIC a organisé plusieurs réunions techniques avec le personnel du projet et a effectué une visite sur le terrain pour identifier les exploitants participants. La visite officielle de supervision de l'OIC se fera début 2009. | En cours |
| Activité 7.7 | | | |
| Suivre la mise en œuvre et les décaissements du FCPB | Fournir des ressources suffisantes et évaluer leur utilisation | Le premier décaissement autorisé du FCPB a été effectué en mars 2008 au Burundi (US\$100 000) et en Côte d'Ivoire (US\$200 000) | |
| Activité 7.8 | | | |
| Préparer et soumettre au FCPB et à l'OIC des rapports de situation périodiques sur le projet | Fournir des rapports de situation sur l'utilisation des ressources | Le premier rapport complet est en cours d'établissement | |

LISTE DES ACRONYMES EMPLOYÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

| | |
|-------|---|
| AEP | Agence d'exécution de projet |
| CCFCC | Comité de Coordination pour les Filières Café et Cacao (Togo) |
| FCPB | Fonds commun pour les produits de base |